BRETAGNE la cgt

# Rapid'info BRETAGNE

## Sommaire

Edito
**Thierry Gourlay** ……...p.1

Le travail dans tous ses états…................................p.2

La protection sociale du salarié, c'est quoi?…………............p.2

Programme du Forum du 21 oct. 20…………………..…..p.3

La Sécurité Sociale a 75 ans…. ……………………….…..p.3

Les Bourses du Travail et les Maisons du Peuple………..p.4

RESERVEZ LA DATE!

Forum 'La protection sociale des travailleurs' le mercredi 21 octobre 2020 à Ploufragan

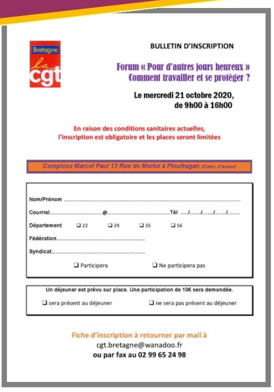
BULLETIN D'INSCRIPTION

Forum « Pour d'autres jours heureux » Comment travailler et se protéger ?

Le mercredi 21 octobre 2020, de 9h00 à 16h00

En raison des conditions sanitaires actuelles, l'inscription est obligatoire et les places seront limitées

Fiche d'inscription à retourner par mail à cgt.bretagne@wanadoo.fr ou par fax au 02 99 65 24 98

Site Internet : www.cgt-bretagne.fr
mail : cgt.bretagne@wanadoo.fr
Tél. 02 99 65 45 90
Fax : 02 99 65 24 98
Directeur de la publication : Thierry GOURLAY
I.S.S.N. : 1258-7745
C.P.P.A.P. : 0723 S 07992

## FORUM « Pour d'autres jours heureux »

### Comment travailler et se protéger?

### 21 octobre 2020—Ploufragan

Le confinement a été mis à profit pour forcer de nouvelles organisations du travail dans les entreprises.

Les mesures de protection sanitaire restent plus que jamais d'actualité pour faire face à un développement de la pandémie. Pour autant, le travail et les travailleurs ne doivent pas être la cible des décideurs économiques qui opposent la santé des humains à la rentabilité financière.

En témoigne l'accumulation des mesures antisociales dont la pandémie a été le prétexte. L'extension du travail à domicile, la dérogation à la durée hebdomadaire, le chantage à l'emploi, la réorganisation du travail, les accords de performance collective… autant de mesures mises en place dans les entreprises pour faire pression sur les travailleurs tout en déréglementant l'organisation du travail.

Le travail à domicile a devancé le télétravail, avec moins de contraintes puisque laissé à l'arbitraire du chef d'entreprise ou d'établissement, le plus souvent sans accompagnement. Si nombre de salariés sont satisfaits de ne pas être mis en danger, ces mêmes salariés s'interrogent sur leurs conditions de travail et de prise en charge de leurs outils de travail.

Incontestablement, le confinement et l'après confinement marquent une rupture dans les relations de travail pour lesquelles les travailleurs doivent avoir une attention particulière.

Plus que jamais, l'enjeu du travail doit être sur la pile des priorités tant en dépendent les conditions de vie :

- Sa valorisation, au lendemain d'une démonstration vitale des secteurs les plus mal considérés, comme la santé, l'alimentation, les transports, l'éducation, la sécurité….

- Son organisation qui devrait permettre de travailler autrement pour favoriser l'emploi et protéger la santé.

- La prise en compte d'une protection sociale de haut niveau pour garantir à chacune et chacun la possibilité de vivre et d'affronter sereinement les aléas de la vie.

- Une sécurité sociale professionnelle qui permet d'affronter les baisses d'activité avec un contrat de continuité professionnelle, comme le propose la Cgt en Bretagne.

L'heure est au développement des revendications et à l'action collective pour imposer des choix protecteurs et de progrès pour permettre de travailler mieux et tous.

L'action au quotidien sur le lieu de travail, articulée aux ambitions revendicatives, comme la réduction du temps de travail sont les ingrédients d'une rentrée sociale offensive et conquérante.

**Le 17 septembre** s'inscrit dans cette construction du rapport de force de même que les journées du **19 septembre pour la paix** et du **26 septembre sur les enjeux environnementaux.**

Les propositions de la Cgt sont les bases pour gagner une santé et une protection sociale de haut niveau.

Dans ce contexte nouveau, notre capacité de faire connaitre nos propositions est déterminante pour imposer des choix de progrès.

**La Cgt Bretagne organise une journée d'étude spécifique sur les questions du travail et de la protection des travailleurs le 21 octobre à Ploufragan.** Elle s'adresse à tous les secrétaires de syndicats, élus du personnel et délégués syndicaux.

Cette journée s'inscrit dans une construction revendicative dans laquelle la Cgt doit être présente partout où les salariés ont besoin d'une organisation forte et conquérante.

Thierry GOURLAY

Secrétaire Comité Régional Cgt Bretagne

# Le travail dans tous ses états

La crise sanitaire a percuté de plein fouet le monde du travail.

C'est la mise en lumière de tous ces métiers sous-payés mais oh combien nécessaires pour assurer et garantir l'accès aux besoins vitaux de l'ensemble de la population, avec son flot de questions sur l'existence et l'efficacité des mesures de prévention.

C'est l'irruption massive et parfois désordonnée du télétravail dans toutes les activités dites de bureau, avec la remise en cause des organisations du travail existantes et des modes de management et une foule d'interrogations sur l'équilibre vie personnelle/vie professionnelle ou sur le maintien des collectifs de travail.

C'est un coup d'accélérateur sans précédent sur le développement du numérique qui bouleverse l'activité des entreprises et les rapports sociaux et qui génère de nouvelles exclusions.

Nous sommes incontestablement en face de nombreux sujets qui reposent la question des conditions de travail et de leurs effets sur la santé physique et mentale des travailleuses et des travailleurs. Il nous faut prendre ces enjeux à bras le corps afin de redonner toute sa place au travail et ses déterminants que sont la santé et la prévention primaire des risques professionnels. Sans oublier bien sûr le rôle des différents acteurs en la matière (services de santé au travail, Carsat, Aract, Cse, …).

La Cgt porte des propositions sur l'ensemble de ces questions et il est important que nous nous en saisissions partout, à commencer dans les syndicats et les sections syndicales d'entreprises, mais aussi dans les instances représentatives du personnel et les organismes paritaires où nous siégeons.

C'est l'objet de la journée d'étude programmée par la Cgt Bretagne, le 21 octobre 2020, à Ploufragan.

# La protection sociale du salarié, c'est quoi ?

A la fin de la 2ème guerre mondiale, dans un pays en ruine voué à la misère, est née la Sécurité Sociale :

Assurance Maladie, Famille, Retraite, Accidents de Travail -Maladies Professionnelles, Recouvrement (cotisations).

## La Sécurité Sociale obligatoire

La Sécurité sociale obligatoire qui nous est chère (RO : Régime Obligatoire né en 45) ne couvre cependant pas l'ensemble des protections des salariés. Le RO est divisé en 5 branches (depuis 1967) alors que la vision de la CGT au sein du Conseil National de la Résistance portait un bloc unique à l'installation de la Sécu. En complément du régime général, il existe aussi le régime agricole et des régimes spéciaux.

## Le régime complémentaire

Il a été question aussi dans sa construction par le CNR, d'influences politiques multiples, de considérer le poids, l'impact historique que les œuvres solidaires (mutuelles corporatistes, œuvres catholiques, assurances sociales, associations solidaires, ...) s'étaient organisées de longue date sur l'aide et le secours. C'est ainsi qu'est né le régime complémentaire (RC). Le ticket modérateur (reste à la charge de l'assuré) destiné à "responsabiliser" l'assuré social dans sa consommation à la santé, né en 1928 avec les assurances sociales, a été maintenu ! Et de conforter ainsi le rôle des structures assurantielles existantes avant-guerre : mutuelles de salariés ou territoriales (privé non lucratif), assurances (privé lucratif), caisses de prévoyance (IJ, Invalidité, Décès).

Beaucoup de ces structures mutualistes et de prévoyance sont issues de caisses gérées par les travailleurs. Les premières couvertures sociales ont émergé du compagnonnage, des guildes corporatistes, et au 19è Siècle, des sociétés de secours mutuels sur la prévoyance des risques au travail et en faveur de l'accès aux soins pour certaines d'entre elles. Le but essentiel était de compenser les pertes de salaire liées aux accidents de travail avec des ruptures temporaires (Indemnités journalières aujourd'hui) des ruptures définitives (invalidité) et des ruptures totales (capital décès pour les ayants droit).

## Des acquis sociaux

Les luttes au début du 20è Siècle ont permis des conquis sociaux : pensions de retraites, par capitalisation, progressivement étendues à tous les secteurs (mais misérables) et création de statuts (régimes spéciaux et particuliers) : mines, sidérurgie, caisses agricoles, chemins de fer, industries d'Etat (arsenaux), Gaz-Electricité, RATP, fonction publique, ..., pour les principaux.

## Une sécu à 100%

Mais au-delà du Régime Obligatoire en place aujourd'hui, la CGT revendique une Sécu à 100% dite Sécurité Sociale intégrale qui est un combat de grande ampleur dont nous devons déterminer collectivement ce que nous voulons mettre dans le panier.

Mais nous n'y sommes pas, il nous faut encore nous mobiliser pour préserver les conquis et bonifier les branches existantes, faire passer nos revendications en faveur de protections dans d'autres domaines qui restent à améliorer ou à conquérir :

- perte d'autonomie (projet de loi 5è risque) à inclure dans la branche maladie,
- sécurité sociale professionnelle (maintien de haut niveau de tous les droits en cas de rupture),
- prévention des risques professionnels.

Autant de sujets revendicatifs que la CGT porte de longue date pour la "Reconquête de la Sécurité Sociale". Les salariés doivent aussi maintenir un rapport de force avec leurs employeurs pour bien négocier leur protection sociale en entreprise, leurs couvertures complémentaires de bon niveau au vu du rapport prestations/cotisations : complémentaire santé, prévoyance, retraite complémentaire pour les salariés du privé, santé au travail, formation, moyens au CSE, …

## Une journée d'étude pour s'outiller

La table ronde que propose le CRB aux militants appelés à revendiquer, à négocier auprès des employeurs leur meilleure couverture sociale possible apportera aux camarades des outils au travers des interventions de JF Naton, un de nos camarades référent Sécu à la confédération, et en présence de techniciens des organisations complémentaires issues de l'économie sociale et solidaire prêts à répondre à vos interrogations.

**à destination des militants de la Cgt en Bretagne**

Mercredi 21 octobre 2020—Complexe Marcel Paul 13 Rue de Merlet à Ploufragan (Côtes d'Armor)

## FORUM « POUR D'AUTRES JOURS HEUREUX »

### Comment travailler et se protéger ?

**PROGRAMME DE LA JOURNEE**

- 9h00—9h30 : accueil des participants
- 9h30—9h45 : présentation de la journée
- 9h45 : **table ronde et débat**

⇒ Quelle place pour les femmes et les hommes, dans un nouveau contexte marqué par une dégradation des relations et des conditions de travail, une augmentation du travail à domicile ?

⇒ Une nouvelle donne avec les transitions, la place des enjeux environnementaux, la numérisation des relations.

Animation :
- Patrick Huberschwiller - responsable « travail santé » Cgt Bretagne
- Sophie Binet - Secrétaire Générale UGICT
- Véronique Bouyaux—Directrice ARACT Bretagne
- CARSAT

- 12h00 : repas en commun (une participation de 10€ sera demandée aux participants)
- 13h30 : Quelle protection sociale solidaire pour tous les salariés ?
- 13h45 : **table ronde et débat**

⇒ Se protéger au travail !

Animation :
- Rémi Salaun - Référent mandatés sécurité sociale CGT Bretagne
- Jean François Naton représentant Cgt au Conseil Economique, Social et Environnemental
- Françoise Maguet - Solimut
- Jean Yves Le Breton – Groupe Vyv

- 15h45 : Conclusion de la journée—Patrick Huberschwiller
- 16h00 : Clôture

## La Sécurité Sociale a 75 ans

A l'occasion du 75e anniversaire de la Sécurité sociale, la CGT organise, à Montreuil, le 7 octobre 2020, une initiative pour débattre des propositions syndicales renforçant et développant le système de Sécurité sociale de demain.

• Table ronde | 10h00

**UNE CONQUÊTE OUVRIÈRE POUR TOUS : *Aux origines de la mise en place de la Sécurité sociale, ses principes, son financement, ses évolutions et le rôle des militants CGT.***

**Suivi d'un débat décliné en territoire**

• Table ronde | 13h30

**LA LUTTE CONTINUE : *Renforcer et développer la Sécurité sociale pour faire face aux défis du XXIe siècle.***

**Retransmission en direct sur cgt.fr**

# Les Bourses du Travail et les Maisons du Peuple
# Une histoire, un patrimoine

Depuis quelques années, de nombreuses initiatives sont prises par des organisations Cgt et les associations des Maisons du Peuple, pour préserver ce patrimoine qui a marqué l'histoire de la Cgt.

Nous avons eu l'occasion de communiquer sur le sujet et notamment sur les Maisons du Peuple de MORLAIX et de ST MALO qui ont entrepris des travaux importants pour la rénovation des locaux sur la base de souscriptions militantes, de financements publics (subventions) et de la fondation du patrimoine ; des travaux achevés concernant MORLAIX et toujours en cours s'agissant de St MALO.

Plusieurs initiatives ont ponctué les travaux afin de contribuer à l'information (expositions, conférences, spectacles, ouvertures des locaux à l'occasion des journées nationales du patrimoine, publications, etc..)

Pour la Maison du Peuple de ST MALO, une nouvelle exposition est actuellement en cours de préparation à l'occasion de ses 100 ans et qui fera l'objet d'initiatives dans les prochaines semaines.

Il en est de même s'agissant des 100 ans de la Maison du Peuple de BREST à venir.

Nous préciserons les dispositions prises par les associations et les organisations Cgt concernées.

Les Maisons du Peuple et les Bourses du Travail en Bretagne font l'objet d'attentions et sont souvent au cœur de l'activité de l'IHS Cgt Bretagne et de ses collectifs départementaux.

Une première esquisse des Maisons du Peuple et des Bourses du Travail avait été réalisée par l'IHS Cgt Bretagne, sous la responsabilité de Claude MICHEL.

Aussi, nous disposons de nombreux documents sur le sujet, et nous poursuivons toujours nos recherches en prenant appui sur :

- nos archives, mais également sur celles des archives nationales, départementales, municipales,
- des mémoires réalisés par des étudiants et universitaires,
- des publications et expositions (RENNES, MORLAIX, ST MALO),
- des ouvrages et notamment ceux de Claude GESLIN (universitaires),
- des sites internet,
- Etc..

Nul doute que les expositions et initiatives qui seront prises à BREST et ST MALO contribueront à parfaire notre histoire.

Notons également, sur le sujet, des démarches et initiatives sur :

- la Maison du Peuple de RENNES (Salle de la cité),
- les anciens locaux de la Maison du Peuple de ST BRIEUC et de FOUGERES,
- la Maison du Peuple de VANNES et la Maison des syndicats de LORIENT.

**« Les Bourses du Travail et ensuite les Maisons du Peuple ont joué un rôle déterminant pour le mouvement ouvrier et syndical ».**

Elles ont contribué au développement des solidarités, et à l'émancipation de la classe ouvrière.

Cela s'est traduit au fil des années par :

- la création de bureau de placement (emploi), l'aide financière au secours de voyages pour trouver un emploi (Le Viaticum),
- la mise en place de coopératives de production et de consommation,
- l'organisation de la formation professionnelle et des conférences avec l'aide d'universitaires et des intellectuels,
- la tenue d'universités populaires, notamment dans les grandes villes,
- la création de bibliothèques très bien pourvues en littérature,
- la mise en place dans les locaux de centre de soins, de dispensaires,
- l'organisation de spectacles (cinéma, pièces de théâtre, concerts, chorales),
- des aides financières (le sou du soldat pendant et après la première guerre mondiale),
- l'organisation des luttes syndicales et leurs soutiens (utilisation des salles de réunions, solidarités financières et alimentaires (les soupes communistes notamment à Fougères),
- l'organisation d'arbres de noël pour les enfants,
- la réalisation de journaux en direction des syndiqués CGT.